Ontario

Rapport d'inspection prévu par la

Loi de 2021 sur le redressement des soins de longue durée

Ministère des Soins de longue durée

Division des opérations relatives aux soins de longue durée
Direction de l'inspection des foyers de soins de longue durée

District d'Ottawa
347, rue Preston, bureau 410
Ottawa, ON K1S 3J4
Téléphone : 877 779-5559

Rapport public

Date d'émission du rapport : 18 mars 2025
Numéro d'inspection : 2025-1456-0001
Type d'inspection : Autre
Titulaire de permis : Hôpital général d'Almonte
Foyer de soins de longue durée et ville : Fairview Manor, Almonte

RÉSUMÉ D'INSPECTION

L'inspection a eu lieu à l'extérieur du foyer aux dates suivantes : 17 et 18 mars 2025.

L'inspection concernait :

- le registre nº 00141136 ayant trait à une attestation annuelle de la planification des mesures d'urgence non présentée.

Les **protocoles d'inspection** suivants ont été utilisés pendant cette inspection :

Foyer sûr et sécuritaire

RÉSULTATS DE L'INSPECTION

AVIS ÉCRIT : Attestation

Problème de conformité nº 001 – Avis écrit aux termes de la disposition 154 (1) 1 de la LRSLD (2021)

Non-respect du paragraphe 270 (3) du Règl. de l'Ont. 246/22

Attestation

Paragraphe 270 (3). Le titulaire de permis veille à ce que l'attestation soit présentée une fois par année au directeur.

Le titulaire permis n'a pas présenté son formulaire d'attestation de la planification des mesures d'urgence 2024 avant le 31 décembre 2024.

Sources : Formulaire d'attestation de la planification des mesures d'urgence du titulaire de permis, et correspondance avec l'adjointe ou l'adjoint de direction de l'administratrice ou de l'administrateur.